

Pour la santé, pour l'environnement, pour la société : la Bio, un projet pour la France

I. La Bio, au service de la planète et de chacun de nous

Cultiver, transformer et consommer des produits Bio est une voie unique pour préserver la santé des hommes et celle de la Terre.

L'agriculture intensive et l'utilisation massive de produits phytosanitaires dans les méthodes de production conventionnelles empoisonnent et appauvrissent les sols depuis des dizaines d'années. Par ailleurs, les produits toxiques présents dans les produits d'hygiène ou cosmétiques sont aussi responsables de la pollution de notre planète, et peuvent avoir des conséquences graves sur la santé des consommateurs. Ces méthodes comportent un risque réel d'atteintes irréversibles à l'environnement et au vivant.

La Bio, pour sa part, correspond à un ensemble de pratiques exigeantes tout au long de la chaîne de production, respectueuses de l'environnement et du travail des hommes, pour l'ensemble de ses produits. Elle permet de préserver la biodiversité, les ressources naturelles, mais aussi de conserver les sols tout en promouvant le bien-être animal. Il est également largement reconnu qu'elle s'attache à proposer des produits sains. Les produits issus du système vertueux de la Bio présentent en effet un niveau de résidus de pesticides extrêmement faible et révèlent par ailleurs des qualités nutritives et bénéfiques, pour notre santé, remarquables.

II. La Bio, au service de l'économie des territoires et des entrepreneurs

Avec des marges et des rémunérations, pour les producteurs, plus élevées que dans le conventionnel et un modèle social et économique pérenne, inspiré du commerce équitable, défendant une certaine qualité de vie au travail, la Bio redonne du sens et de la valeur à des métiers souvent dévalorisés. Les rendements agricoles conventionnels atteignent aujourd'hui un plafond et commencent à décroître dans de nombreuses zones de cultures spécialisées.

Le potentiel de croissance de la Bio est quant à lui extrêmement important et a vocation à renforcer notre système agroalimentaire, tout en responsabilisant les acteurs de la distribution et de la transformation de l'ensemble de la filière Bio. Le modèle Bio est un modèle d'excellence et d'exigence sur toute la chaîne de production. Il fait face à des phénomènes de changement d'échelle en partie liés à l'arrivée de nouveaux acteurs. Il faut impérativement le préserver, le renforcer et le développer par une action publique juste, concrète et puissante.

Parce qu'elle participe à l'économie des territoires par son fort ancrage local, qu'elle s'appuie sur un tissu de petites et moyennes entreprises dynamique, efficace, et qu'elle est un vecteur important de création d'emplois, la Bio est une chance pour la France.

III. La Bio, au service de notre souveraineté agroalimentaire et économique

Dans un monde de plus en plus confronté aux conséquences du dérèglement climatique, à la perte de biodiversité et à l'instabilité économique et sociale, la Bio au sens large devient un enjeu stratégique pour la France et l'Europe. Historiquement à l'avant-garde de l'agriculture européenne, notamment par la qualité de ses produits, la France doit retrouver son leadership sur les questions agricoles et agroalimentaires. La Bio peut et doit l'y aider.

Notre souveraineté alimentaire, déjà menacée, est en jeu : nous devons développer l'écosystème adéquat, au risque d'être forcés d'importer toujours plus, y compris en bio, et de subir les conséquences d'une production délocalisée. Investir davantage à tous les niveaux dans la Bio pour créer un écosystème solide, équitable, combinant durabilité et compétitivité est un impératif. La recherche doit être soutenue massivement afin d'accompagner ce modèle essentiel à notre souveraineté alimentaire. Nous demandons des mesures de politique publique et un cadre institutionnel à la hauteur de ces enjeux.

Saisir la chance de la Bio : des politiques publiques à la hauteur de l'enjeu

Je soussigné(e) :

Candidat(e) aux élections présidentielles ou législatives françaises en 2022, déclare vouloir soutenir activement sur l'ensemble de mon quinquennat la mise en œuvre de tout ou partie des mesures de la charte « Saisir la chance de la Bio : des politiques publiques à la hauteur de l'enjeu ».

La Bio, priorité du prochain quinquennat

- Mobiliser davantage de moyens humains et financiers pour la recherche publique (ITAB, INRAE) en matière d'agriculture et de transformation biologique (appui technique, évaluation des externalités environnementales de la production biologique, des besoins et impacts économiques de la filière)
- Œuvrer concrètement pour se rapprocher de l'objectif de Surface Agricole Utile Bio de 25% en Europe en 2030, tel que préconisé par l'UE dans son plan « *Farm to Fork* », tout en veillant activement à l'atteinte de l'objectif de 18% en 2027 pour la France
- Créer un poste de délégué interministériel à la Bio qui fera le lien entre les ministères de la transition écologique, de l'agriculture, de l'économie, de la recherche et de la santé, et qui assurera un suivi strict avec l'ensemble des parties prenantes (indicateurs et clause de revoyure tous les 6 mois)
- Faire des directeurs adjoints de chaque Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) des directeurs délégués à la Bio
- Faire de la Bio la grande cause nationale de l'une des cinq années du futur mandat présidentiel

Education

- Mettre en place des cours et chaires d'agriculture biologique dans les lycées agricoles et l'enseignement supérieur, en sensibilisant sur le modèle social, économique, équitable et environnemental vertueux de la Bio
- Inscrire la sensibilisation à une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement dans les programmes de l'enseignement primaire
- Construire des kits pédagogiques sur l'agriculture biologique au sein de l'Agence Bio à destination des professionnels de l'éducation nationale et des entreprises de l'agroalimentaire
- Mieux informer les consommateurs sur les externalités positives de la Bio, par la mise en place d'un outil cohérent et transparent d'affichage environnemental, suivant la méthodologie proposée par le « Planet-score »

Des labels promouvant la Bio soutenus par la puissance publique pour simplifier le quotidien des consommateurs-citoyens

- Augmenter le budget de l'Agence Bio pour lui permettre de disposer de moyens conséquents afin de communiquer efficacement sur les externalités positives de la Bio et de ses labels, et stimuler la demande
- Défendre au niveau européen une politique plus exigeante de contrôle des labels et produits Bio afin d'aligner les différentes réglementations et rétablir une concurrence juste et équitable entre les membres de l'UE

Un financement proportionnel pour favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation

- Créer un marché « pesticides », sur le principe du pollueur-payeur, pour financer un fonds à destination des acteurs de la Bio (en taxant les grands producteurs de pesticides) et inciter le conventionnel à adopter ce modèle
- Réorienter une partie des fonds du plan Ecophyto vers le soutien à la production/transformation biologiques (aides au maintien, animation technique de l'agriculture Bio, fonds Avenir Bio, etc.)
- Engager Bpifrance sur une politique d'aide à l'innovation ambitieuse, à destination des entreprises innovantes de la Bio, pour soutenir la filière

Atteindre une réelle proportionnalité des aides et compenser les déséquilibres existants :

- Augmenter la part des subventions nationales pour l'agriculture biologique française de 25 % à au moins 35 % (moyenne européenne) du total des subventions qui lui sont dédiées
- Aligner à minima les aides de la PAC reçues par la Bio sur sa part dans la production française (6%)
- S'assurer que les interprofessions financent les actions de communication de la filière Bio proportionnellement à sa part dans les Contributions Volontaires Obligatoires (CVO) à hauteur des objectifs de développement de la Bio tels que définis par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Rediriger une plus grande partie des recettes de la taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles (ADAR) vers la R&D dans la Bio